

**RÈGLEMENT GENERAL**  
**« JEU INTERNET VIRGIN RADIO »**  
**SAISON 2020/2021**  
**ADDITIF N° 20**

La SAS Europe 2 Entreprises organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Internet VIRGIN RADIO » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 16 novembre 2020 à 10h00 au 22 novembre 2020 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **Pour l'application de l'article 4 :**

Le nombre maximum de participation autorisée par participant pour la Période de Jeu est de 1 (une).

La question et la bonne réponse correspondante sont détaillées en annexe 1 non disponible au public avant la fin de la Période de Jeu.

▪ **Pour l'application de l'article 5 :**

A la fin de la Période de jeu, 10 participants seront tirés au sort parmi les inscrits ayant répondu correctement à la question et seront déclarés gagnants.

▪ **Pour l'application de l'article 6 :**

Détail des lots :

Du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> le gagnant tiré au sort remporte :

- **1 lot « 1 Calendrier de l'avent « Blissim « A Christmas Story » » (24 cases, 24 marques de beauté) » d'une valeur unitaire de 59 (cinquante-neuf) euros**

Du 6<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup> le gagnant tiré au sort remporte :

- **1 lot « 1 coffret cadeau comprenant 3 mois d'abonnement à la box » beauté mensuelle Blissim » et 2 produits cosmétiques (Rouge à lèvres Kat Von D et l'Huile Ensorcelante Garancia) » d'une valeur unitaire de 52 (cinquante-deux) euros**

▪ **Pour l'application de l'article 7 :**

Compte tenu de l'épidémie de COVID-19, les délais de livraison des dotations sont susceptibles d'être rallongés par rapport au délai habituel de 60 jours. La responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra être engagée à ce titre.

